

Les présentes conditions générales régissent les rapports entre :

Le **Client**, personne physique ou morale agissant dans le cadre d'une activité professionnelle et souhaitant passer une commande auprès du fournisseur Privilèges-Pro

et

La Société Haxoneo, SAS au capital de 15 385 euros dont le siège social est ZAC du Moulin 435 rue de marquette 59118 Wambrechies, immatriculée ay RCS de Lille-Métropole sous le numéro 537 390 965

Ci-après, désignée « **Privilèges-Pro** »,

Le site www.privileges-pro.com est ci-après désigné le **Site**

Les présentes conditions générales de ventes ne s'appliquent qu'aux commandes passées auprès des fournisseurs dont le nom contient « by P-Pro ». Les autres commandes passées auprès des autres fournisseurs sont soumises aux conditions générales de vente des fournisseurs concernés.

Privilèges-Pro se réserve le droit de refuser une commande, si le client n'a pas communiqué un SIRET cohérent avec sa raison sociale ainsi qu'un numéro de TVA intracommunautaire.

Privilèges-Pro étant une société, les prix et tarifs sont exprimés Hors Taxe.

1. Dispositions générales

Les présentes conditions concernent les relations commerciales entre Privilèges-Pro et ses clients. Toute commande réalisée auprès de Privilèges-Pro implique une adhésion sans réserve à nos présentes conditions générales de vente et aux conditions générales d'utilisation de la plateforme www.privileges-pro.com

2. Prix

La facturation est établie suivant les prix indiqués sur le Site

3. Livraisons

Privilèges-Pro livre uniquement en France métropolitaine hors Corse (nous contacter pour la Corse).

Les délais de livraison, délais de paiement, minimum de commande franco sont indiqués sur chaque fiche produit sur le Site.

Pour les commandes importantes de plus de 3000 euros HT, un délai de livraison indicatif, démarrant à partir de la confirmation de la commande, est précisé par mail avec la confirmation de commande. Le non respect du délai de livraison ne pourra donner lieu à un quelconque dédommagement. En cas de retard de livraison, Privilèges-Pro s'engage à en informer le client dès qu'il en a connaissance du fabricant ou fournisseur destiné à livrer la commande.

Privilèges-Pro n'effectue aucune livraison en contre remboursement.

Si le produit commandé est indisponible, le client en sera informé dans les plus brefs délais.

Dans tous les cas, Privilèges-Pro est libérée de ses obligations de livraison en cas de force majeure, (incendie, inondation, grève, émeute) ou de raisons indépendantes de sa volonté.

La livraison se fait à l'adresse et auprès de la personne spécifiée lors de la commande.

Les produits commandés voyagent aux risques et périls du client. Dès la réception de son colis, le client vérifiera l'aspect général des produits. Tout problème constaté devra faire l'objet de "réserves" auprès du transporteur.

Toute contestation doit être formulée auprès de Privilèges-Pro dans un délai de 48h à compter de la livraison. Ces contestations doivent être impérativement formulée par email auprès le service client Privilèges-Pro à l'adresse suivante contact@privileges-pro.com. L'objet du mail doit impérativement comporter la mention « PROBLEME COMMANDE ». Tout produits dont l'emballage a été ouvert (sauf

produits défectueux, voir paragraphe 5) ou dont la demande est exprimée plus de 48h après la livraison, ne pourront pas faire l'objet d'une reprise ou d'un remboursement.

4. Transfert de responsabilité

Le client doit contrôler immédiatement à réception l'intégrité de sa commande en présence du transporteur. Les mentions « sous réserve d'un contrôle ultérieur » n'ont aucune valeur légale.

Le client dispose d'un délai de 48 heures pour faire connaître ses réserves.

5. Produits défectueux

Dans le cadre d'un produit défectueux, vous devez impérativement alerter le service client Privilèges-Pro comme mentionné au point 3 ci-dessus

Toute demande de retour incomplète ne sera pas traitée. Après analyse, vous recevrez une "autorisation" par mail. Celle-ci devra impérativement accompagner le produit concerné à retourner.

Les frais de retour restent à votre charge.

Si le produit n'est pas jugé défectueux, il vous sera renvoyé à vos frais.

6. Conditions de paiement

Les conditions de règlement de vos achats s'effectuent soit comptant soit 30 jours date de facture exclusivement par virement, chèque ou carte bancaire. Ces conditions sont indiquées sur le Site. Privilèges-Pro se réserve le droit de modifier ces conditions de paiement à tout moment et d'exiger pour certains clients des règlements comptants.

En cas de non-paiement à son échéance, toute somme due portera intérêts jusqu'au paiement intégral, au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire de 40€ sera dûe, de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement au titre des frais de recouvrement, en plus des intérêts mentionnés ci-dessus. Privilèges-Pro se réserve par ailleurs le droit de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

7. Réserve de propriété

Les produits livrés resteront la propriété de Privilèges-Pro jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur.

8. Convention de preuve

Le Client et Privilèges-Pro décident, d'un commun accord, que les systèmes et fichiers informatiques de Privilèges-Pro feront foi entre eux. En conséquence, les fichiers et registres informatiques stockés au sein des systèmes informatiques exploités par Privilèges-Pro ou pour son compte dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, pourront être valablement utilisés et produits comme preuve de l'exécution du Contrat, et plus généralement de tout événement, communication ou relation intervenus entre les Parties à l'occasion de l'utilisation des services Privilèges-Pro.

Ainsi, Privilèges-Pro pourra valablement produire dans le cadre de toute procédure, aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, les données, fichiers, programmes, enregistrements ou autres éléments, reçus, émis ou conservés au moyen des systèmes informatiques précités, sur tous supports numériques ou analogiques, et s'en prévaloir, sauf erreur manifeste.

9. Droit applicable - attribution de juridiction

La conclusion, l'interprétation et la validité du Contrat sont régis par les lois et règlements applicables en France.

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les juridictions du ressort du siège de Privilèges-Pro seront seules compétentes pour connaître de tout litige relatif au Contrat, sans que cette énumération soit limitative, tout litige relatif à sa validité, son interprétation, son exécution et/ou sa résiliation et ses conséquences.